

# 45<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

**AU BAOBAB, CAFÉ DE QUARTIER  
1551, RUE DUNANT SHERBROOKE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)  
TENUE LE MERCREDI 15 JUIN 2022, À 13 H 30**

## Mots de bienvenue

Mot de bienvenue de Sylvie L. Bergeron

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, offre la bienvenue à toutes et tous, remercie chaleureusement le café Boabab et la Ville de Sherbrooke de nous accueillir et passe en revue l'horaire de l'AGA. Mme Bergeron cède la parole à Mme Nancy Robichaud, conseillère municipale du district Lac-Magog et présidente de la Commission de la culture, des loisirs, des sports et du plein air.

Mot de bienvenue de Nancy Robichaud

Mme Nancy Robichaud, hôtesse au nom de la Ville de Sherbrooke, a accepté notre invitation à présider l'AGA. Elle offre un chaleureux mot de bienvenue à toutes et tous et réitère l'engagement de la Ville de Sherbrooke dans le développement et le soutien du milieu culturel. Elle mentionne que le café Baobab est devenu, depuis peu, un centre culturel d'arrondissement reconnu par la Ville.

1.0	Ouverture de l'assemblée générale annuelle
	La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 13 h 42.

<b>2.0</b>	<b>Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée</b>
	<p>Sur une proposition de Vicky Chainey Gagnon, appuyée par Marquise Lepage, il est convenu de nommer Nancy Robichaud à titre de présidente d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 01</b></p> <p>Nancy Robichaud accepte la charge.</p> <p>Sur une proposition de Marie Robert, appuyée par Bourassa Benoit, il est convenu de nommer Christelle Couplier à titre de secrétaire d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 02</b></p> <p>Christelle Couplier accepte la charge.</p>
<b>3.0</b>	<b>Adoption du projet d'ordre du jour</b>
	<p>Nancy Robichaud présente le point 3 à l'ordre du jour. Tous les membres présents ont préalablement reçu l'ordre du jour et en ont pris connaissance, l'assemblée convient donc de procéder à l'adoption de l'ordre du jour sans en faire la lecture.</p> <p>Sur une proposition de Pierre Paquet, appuyée par Raphaël Bédard-Chartrand, il est convenu d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 03</b></p> <p><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>1.0</b> Ouverture de l'assemblée générale annuelle</li> <li><b>2.0</b> Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée</li> <li><b>3.0</b> Adoption du projet d'ordre du jour</li> <li><b>4.0</b> Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2021</li> <li><b>5.0</b> Rapport moral de la présidence</li> <li><b>6.0</b> Rapport d'activités 2021-2022</li> <li><b>7.0</b> Plan d'action 2022-2023</li> <li><b>8.0</b> États financiers 2021-2022</li> <li><b>9.0</b> Nomination des auditeurs 2022-2023</li> <li><b>10.0</b> Nomination de la présidence et du secrétariat des élections</li> <li><b>11.0</b> Élections des administratrices et des administrateurs</li> <li><b>12.0</b> Période de discussions et d'échanges avec les membres</li> <li><b>13.0</b> Levée de l'assemblée</li> </ul>

4.0	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2021
	<p>Tous les membres présents ont préalablement reçu le procès-verbal et en ont pris connaissance. L'assemblée convient de procéder à son adoption sans en faire la lecture. Les membres présents à l'assemblée constatent la conformité des procédures en ce qui a trait à l'envoi de la convocation et du procès-verbal dans les délais prescrits.</p> <p>Sur une proposition de Fannie Gaudette, appuyée par Bonneau Christiane, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie du 16 juin 2021.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 04</b></p>
5.0	Rapport moral de la présidence
	<p>Sylvie L. Bergeron présente son <b>Mot de la présidence</b> tel qu'il est publié dans le Rapport annuel 2021-2022. Elle invite les administrateurs à se lever et les présente à l'assemblée. Elle les remercie pour leur implication, elle remercie également l'équipe du Conseil de la culture. Elle termine en soulignant que le CCE amorce sa 45<sup>e</sup> année d'existence!</p>
6.0	Rapport d'activités 2021-2022
	<p>Le rapport d'activités 2021-2022 est présenté à l'assemblée par Pierre Mino et les membres de l'équipe. Ces présentations passent en revue les faits saillants des cinq volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Information et promotion</i></li> <li>• <i>Veille, représentation et rôle-conseil</i></li> <li>• <i>Service de formation continue</i></li> <li>• <i>Regroupement, rassemblement, concertation et développement</i></li> <li>• <i>Gestion administrative</i></li> </ul> <p>Les personnes participantes ont reçu une pochette de documents contenant le <b>Rapport annuel 2021-2022</b>. Les faits saillants des cinq volets y figurent.</p>
7.0	Plan d'action 2022-2023
	<p>Le point « <b>8.0 États financiers 2021-2022</b> » est traité avant le point 7.0, étant donné la présence de l'auditeur comptable Danny Jacques. Toutefois, à des fins de rédaction du procès-verbal, les points demeurent dans l'ordre initial.</p>

	<p>Le directeur général, Pierre Mino, présente sommairement le Plan d'action 2022-2023 qui figure dans le <b>Rapport annuel 2021-2022</b> en page 19. Ce Plan d'action comprend trois principaux enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration des conditions de pratique des artistes, des travailleurs culturels et des organismes culturels professionnels;</li> <li>• Le développement optimal de l'organisme et de sa capacité d'action;</li> <li>• L'augmentation de la notoriété de l'organisme.</li> </ul>
<b>8.0</b>	<b>États financiers 2021-2022</b>
	<p>Dany Jacques, CPA, présente les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2022. Danny Jacques, CPA auditeur, vérificateur dudit exercice, rend compte de la conformité des états financiers.</p> <p>Sur une proposition de Julien St-Pierre, appuyée par Pierre Paquet, il est convenu de recevoir les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2022 du Conseil de la culture de l'Estrie tels qu'ils ont été produits par le vérificateur Danny Jacques, CPA auditeur.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 05</b></p>
<b>9.0</b>	<b>Nomination des auditeurs 2022-2023</b>
	<p>Pierre Mino transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de recourir à nouveau aux services de Danny Jacques, CPA auditeur et de nommer celui-ci comme vérificateur pour l'année 2022-2023.</p> <p>Sur une proposition Julien St-Pierre, appuyée par Marquise Lepage, il est convenu de retenir les services de Danny Jacques, CPA auditeur, CGA, en tant qu'expert-comptable pour l'audit de l'exercice 2022-2023.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 06</b></p>
<b>10.0</b>	<b>Nomination de la présidence et du secrétariat des élections</b>
	<p>Sur une proposition de Sylvie L. Bergeron, appuyée par Pierre Paquet, il est convenu de nommer Pierre Mino et Christelle Couplier, respectivement président et secrétaire des élections.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 07</b></p> <p>Pierre Mino et Christelle Couplier acceptent la charge.</p>

11.0	Élections des administratrices et des administrateurs
	<p>Le président d'élection Pierre Mino a constaté la conformité des bulletins de mise en candidature des personnes candidates. Il invite l'assemblée à considérer ces personnes candidates qui ont préalablement été nommées par leur commission disciplinaire. Il rappelle certains règlements en lien avec ces élections. Conformément aux Règlements généraux de l'organisme sur la durée du mandat (règl. gén. art. 12,2) et les vacances (règl. gén. art. 12,4), sont en élection pour un mandat de deux ans les huit postes au nombre pair, comme suit :</p> <p>No 02 Arts visuels  No 04 Danse  No 06 Lettres, livre et oralité  No 08 Musique  No 10 Relève  No 12 Territoires 1 – MRC  No 14 Territoires 3 – MRC  No 15* Territoires 4 – Ville de Sherbrooke  *Poste 15 : en élection les années paires</p> <p>Quant aux postes cooptés nos 16 et 17, Pierre Mino explique que ces administrateurs sont nommés par le conseil d'administration.</p>
<p><b><i>Le président d'élection Pierre Mino déclare la mise en candidature officiellement ouverte.</i></b></p>	
	<p><b>No 02                    Arts visuels</b></p>
	<p>Vicky Chainey Gagnon a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Vicky Chainey Gagnon élue par acclamation.</b></p>
	<p><b>No 04                    Danse</b></p>
	<p>Nicolas Zemmour étant absent, Pierre Mino dépose sa candidature dûment complétée. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Nicolas Zemmour élu par acclamation.</b></p>

	<b>No 06                    Lettres, livre et oralité</b>
	<p>Marie Robert a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Marie Robert élue par acclamation.</b></p>
	<b>No 08                    Musique</b>
	<p>Fannie Gaudette a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Fannie Gaudette élue par acclamation.</b></p>
	<b>No 10                    Relève</b>
	<p>Le directeur général informe l'assemblée que le poste « relève » est vacant. Une discussion s'ensuit et l'assemblée propose la candidature de Jean-Sébastien Dutil. Celui-ci accepte de présenter sa candidature et se présente à l'assemblée. Un bulletin de candidature est dûment complété à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Jean-Sébastien Dutil élu par acclamation.</b></p>
	<b>No 12                    Territoires 1 – MRC</b>
	<p>Julien St-Pierre présente sa candidature. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Julien St-Pierre élu par acclamation.</b></p>
	<b>No 14                    Territoires 3 – MRC</b>
	<p>Pierre Paquet présente sa candidature. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Pierre Paquet élu par acclamation.</b></p>

	<b>No 15 Territoires 4 – Ville de Sherbrooke</b>
	<p>La Ville de Sherbrooke a proposé Nadine Carrières qui présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.</p> <p>Le président des élections déclare <b>Nadine Carrières élue par acclamation.</b></p>
<p><i>Après vérification auprès de l'assemblée, aucune autre proposition n'est soumise. Les élections étant terminées, le président des élections Pierre Mino clôt la période électorale. Il fait ensuite état des consignes aux administrateurs et aux administratrices pour la tenue d'un conseil d'administration qui suivra la levée de l'assemblée leur permettant notamment d'élire les personnes dirigeantes (présidence, vice-présidences, secrétariat et trésorerie).</i></p> <p><b>M. Mino remercie chaleureusement l'assemblée pour leur participation à l'AGA.</b></p>	
<b>12.0</b>	<b>Période de discussions et d'échanges avec les membres</b>
	<p>L'assemblée prend un moment pour échanger sur les travaux du Conseil de la culture de l'Estrie et sur divers éléments de l'actualité qui retiennent son attention.</p> <p>Pierre Mino invite l'assemblée à se connecter sur Slido.com afin de recueillir leurs suggestions et recommandations quant aux travaux à prioriser et aux défis à relever au chapitre du développement culturel régional.</p>
<b>13.0</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>
	<p>Sur une proposition de Marquise Lepage, appuyée par Sylvie Krasker, il est convenu de procéder à la levée de l'assemblée à 16 h 23.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20220615-no 08</b></p>

Christelle Couplier, secrétaire de l'AGA 2022

Nadine Carrières, secrétaire du conseil d'administration 2021-2022

## Rencontre du conseil d'administration après l'AGA

Les administratrices et les administrateurs du nouveau conseil d'administration se retirent pour tenir une courte rencontre et procéder à la nomination des membres du comité de direction.

Les membres du comité de direction 2022-2023 :

- **Sylvie L. Bergeron**, du secteur des Communications, à la **présidence**;
- **Vicky Chainey Gagnon**, du secteur des Arts visuels, à la **vice-présidence**;
- **Raphaël Bédard-Chartrand**, du secteur Patrimoine & muséologie, à la **vice-présidence**;
- **Julien St-Pierre**, du secteur Territoires 1 – MRC, à la **trésorerie**;
- **Nadine Carrières**, du secteur Territoires 4 – Ville de Sherbrooke, au **secrétariat**.

## MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA

1. Assathiany, Cyril, LaboKracBoom
2. Bédard-Chartrand, Raphaël, Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
3. Bergeron, Sylvie L.
4. Bonneau, Christiane
5. Bourassa, Benoit, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
6. Bué, Mélanie
7. Carrières, Nadine, Ville de Sherbrooke, Division de la culture
8. Chainey Gagnon, Vicky
9. Diaz, Pedro
10. Dutil, Jean-Sébastien
11. Fournier, Charles, Le Tremplin 16-30
12. Gaudette, Fannie
13. Gilbert, Bernard, Pôles magnétiques - art et culture
14. Harel, Jean-Pierre, Boulv'Art Saint-Camille
15. Kim-Lambert, Yong Sook
16. Krasker, Sylvie
17. Labrie, Martin
18. Le Tiec, Morgane, Compagnie de danse Sursaut
19. Lepage, Marquise
20. Marin, Francis
21. Morissette, Stéphanie
22. McKenna, Kevin
23. Munk, Jan
24. Nicolas, Lise
25. Paquet, Pierre, Comité culturel Mégantic
26. Pelletier, Luc
27. Plante, Marie-Claude, De cause à effets



28. Racette, Jean-Christophe, Musée des beaux-arts de Sherbrooke
29. Raymond, Miguel
30. Renaud, Anne Brigitte
31. Rheault, Nancy, Compagnie de danse Sursaut
32. Rioux, Mylène, Salon du livre de l'Estrie
33. Robert, Marie
34. Séguin, Angèle, Théâtre des Petites Lanternes
35. St-Pierre, Julien
36. Ulvik, Margrethe
37. Vittecoq, Arlette

## MEMBRES ASSOCIÉS et OBSERVATEURS(-TRICES) présents(es) à l'AGA

1. Aguilar, Diego
2. De Pas, Noémie
3. Duchemin, Hélène
4. Espada, Jerry
5. Gauvin, Alexandre
6. Hamel Trépanier, Stéphanie
7. Lépine, Ann-Janick, Ville de Sherbrooke, Division de la culture
8. Pouliot, Suzanne
9. Robichaud, Nancy, Ville de Sherbrooke
10. Rousseau, Jean
11. Salmay, Imane
12. Wolff, Jean-Luc

## PERSONNEL du Conseil de la culture de l'Estrie

Pierre Mino	<i>Directeur général</i>
Hélène Blais	<i>Agente de développement et conseillère en communication</i>
Christelle Couplier	<i>Adjointe administrative et services de comptabilité</i>
Guillaume Houle	<i>Agent de développement : concertation et service-conseil</i>
Sarah Lamarche	<i>Coordonnatrice du service de la formation continue et agente de développement</i>
Marianne Mondon	<i>(en congé de maternité) Responsable du service aux membres et coordonnatrice du Pôle culturel régional</i>
Alain Boudreau	<i>Agent de développement numérique – marketing stratégique</i>
Laëtitia Lafforgue	<i>Agente de communication du Pôle culturel régional</i>